



éduscol

Concours général des lycées

Rapport de jury Sciences et techniques sanitaires et sociales session 2009

Classe de terminale ST2S

Rapport de Mireille LEFAIVRE, IA-IPR, académie de Caen,
vice-présidente du jury

Février 2010

RAPPORT DE JURY

1. Renseignements statistiques

Candidats

- Candidats inscrits : 139
- Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité : 123
- Candidats admissibles : 12
- Candidats présents à l'épreuve d'admission : 12

Récompenses

- Premier, deuxième prix, troisième prix
- Premier (2 lauréats ex æquo)

2. Épreuve d'admissibilité : rapport de l'épreuve

PREMIÈRE PARTIE

La question posée demandait aux candidats de mettre en évidence un processus de manière schématique. Il s'agissait à partir des préoccupations de santé de décrire le cheminement possible vers une situation de crise sanitaire, en mobilisant des connaissances relatives aux notions de risque sanitaire (risque potentiel, avéré, réalisé), de crise sanitaire et la déclinaison du principe de précaution. Ces différentes étapes devaient être illustrées par des exemples.

Le jury a apprécié l'effort de synthèse de certains candidats et la mise en évidence d'un processus.

Le jury a déploré une mauvaise exploitation des annexes et une utilisation approximative des connaissances, voire leur absence et une restitution non conforme aux attentes de la question.

DEUXIÈME PARTIE

Question 2-1 :

On attendait une présentation structurée et pertinente de la situation épidémiologique de la grippe aviaire.

L'analyse de données épidémiologiques n'est pas maîtrisée pour une partie des candidats. Certains d'entre eux n'ont pas su lire et analyser avec finesse les données numériques présentées.

La démarche épidémiologique et les concepts de base ne sont pas acquis pour tous les candidats.

Question 2-2 :

On attendait une présentation complète des institutions appelées à intervenir pour prévenir le risque de grippe aviaire. Or le plus souvent, les candidats ont énuméré les seules structures présentées dans les annexes sans en préciser le rôle, et sans expliquer en quoi elles étaient spécifiquement concernées par la grippe aviaire.

Question 2-3 :

Il s'agissait d'expliquer la modification des priorités parmi les missions de SPH en cas d'épidémie : cela supposait de citer les missions de SPH puis d'identifier lesquelles étaient mises à mal par l'urgence et l'affluence propres à la crise. Elles ont bien rarement et alors incomplètement été citées. Or le « particulier » ne s'identifie que par rapport à la norme, à l'ordinaire des missions ; par comparaison. Il y a avait également à qualifier les éléments de reconfiguration des missions de SPH dans le cadre du plan blanc, par exemple à repérer que trier les patients c'est rompre avec le principe de non-discrimination (accueil de tous 24h/24h en urgence).

TROISIÈME PARTIE

Les candidats ont majoritairement traité cette question.

Les éléments d'argumentation ne sont cependant jamais tous cités et pour ceux qui le sont, leur développement est insuffisant ce qui revient à une exploitation très superficielle des annexes. D'autant plus que les concepts clés restent insuffisamment maîtrisés.

En matière d'analyse, l'articulation entre l'approche politique, ses enjeux et la prévention des crises sanitaires n'a pas été comprise.

La présentation de la réponse correspond rarement à une synthèse ; quant à l'expression écrite, elle pose problème à la plupart des candidats.

Conclusion générale : il est rappelé que les candidatures au concours général doivent correspondre aux meilleurs élèves c'est-à-dire à ceux qui ont une bonne maîtrise du programme de première et de terminale ST2S, un recul suffisant en matière de réflexion et des aptitudes certaines à s'exprimer correctement.

3. Épreuve d'admission : rapport de l'épreuve

Partie écrite

Le jury a apprécié :

- l'effort de schématisation des candidats avec un souci de lisibilité des données,
- l'exploitation des informations de l'exposé,
- l'esprit de synthèse.

Néanmoins, certains candidats ont rencontré des difficultés de compréhension du libellé de la question ; la maîtrise du concept de réseau ne semble pas acquise par la majeure partie des candidats.

Trop peu de candidats ont répondu à la deuxième partie de la question relative à la complémentarité des structures.

Partie orale

Il s'agissait de proposer et justifier des modalités de communication pouvant être utilisées pour mener une démarche de sensibilisation du personnel médical et paramédical aux problèmes soulevés par les infections nosocomiales.

L'exposé devait pouvoir s'appuyer sur un document projeté pendant l'exposé.

Certains candidats ont su judicieusement réutiliser des éléments fournis pendant l'intervention du matin. Les exposés ont été construits et certains candidats ont bien répondu aux attentes (présentation et justification de modalités de communication dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales).

Le document d'appui a été le plus souvent correctement construit et utilisé.

Toutefois, certains candidats n'ont pas réalisé une lecture suffisamment attentive de la consigne, de sorte qu'ils n'ont pas présenté des modalités de communication mais qu'ils ont réalisé un support de communication.